

Villevieille Mobilisation intacte autour du château de Pondres

Un architecte du CAUE pourrait intervenir dans le dossier.

L'Association pour la sauvegarde du site de Pondres, présidée par Sylvie Dumont, espère la mobilisation de tous autour de la préservation du site du château. Elle réagit à une intervention du conseiller général de Sommières, Christian Valette, qui, le 26 juin, annonçait des solutions sans les préciser: « Il semble que le conseiller général ne soit pas enchanté de la médiatisation de nos actions dans Midi Libre, dit l'association. Le conseiller général annonce des solutions. Nous en prenons acte, comme nous prenons acte du fait qu'il a relevé de graves lacunes dans ce dossier. Mais depuis la mi-février, nous n'obtenons rien, pas le moindre engagement écrit, des paroles, mais jamais concrétisées. (...) Si on espérait nous endormir avec de belles paroles, on s'est lourdement trompé! Nous sommes demandeurs d'une négociation générale sur



■ La détermination des habitants du hameau s'affiche sur les routes. Photo T.M.

l'urbanisation forcée de notre hameau. Nous attendons des actes! » Christian Valette a précisé les angles de travail: « Nous pensons avoir trouvé des solutions avec la Segar, en prenant un architecte du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) pour donner des avis, conseils,

trouver un compromis... Je suis assez optimiste. »

Les gendarmes sont intervenus

L'association s'impatiente: « Nous avons demandé des rendez-vous, avons proposé des solutions de compromis, mais rien ne vient. Pendant ce temps les constructions continuent, affreuses, en contradiction avec les textes de protection visuelle des monuments historiques, en contradiction avec l'esthétique la plus basique, en dehors, sur de nombreux points, des plans des permis déposés... »

Sylvie Dumont veut un tour de table rapide: « Notre dernier délai, c'est jusqu'au 14 juillet. Ensuite, avec notre avocat, nous lancerons une procédure en dommages et intérêts. »

Samedi dernier, les gendarmes ont été appelés par l'association pour faire éteindre un feu de chantier.